

# Rupture conventionnelle individuelle : procédure, indemnité, homologation

La rupture conventionnelle paraît simple · c'est précisément ce qui la rend dangereuse. En une demi-journée, vous verrouillerez chaque étape : entretiens, formulaire, délai de rétractation, calcul de l'indemnité spécifique et homologation, pour signer des ruptures qui ne reviennent pas devant le juge.

|                                                                                                                                |                                                                                                                      |                                                                                                                        |                                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <b>DURÉE</b><br><b>Demi-journée · 3 h 30</b> |  <b>FORMAT</b><br><b>Distanciel</b> |  <b>NIVEAU</b><br><b>Fondamentaux</b> |  <b>SECTEUR</b><br><b>Secteur privé</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## OBJECTIFS

- 1 Dérouter la procédure de rupture conventionnelle individuelle en respectant chaque étape et chaque délai
- 2 Calculer l'indemnité spécifique de rupture conventionnelle et vérifier son montant plancher
- 3 Constituer un dossier d'homologation complet et anticiper les motifs de refus de l'administration
- 4 Identifier les situations à risque (conflit, harcèlement, salarié protégé, inaptitude) et les contentieux fréquents

## PUBLIC CONCERNÉ

DRH, RRH, juristes d'entreprise, dirigeants de PME, responsables administratifs du personnel et managers du secteur privé.

## PRÉREQUIS

Aucun prérequis juridique. La formation est accessible à tout professionnel amené à négocier ou instruire une rupture conventionnelle.

## PROGRAMME

### 1 Le cadre légal et les situations à risque

- Fondement et champ d'application (art. L.1237-11 et suivants) : un mode de rupture exclusif du licenciement et de la démission
- Liberté du consentement : contexte conflictuel, harcèlement, pression · ce que la jurisprudence admet et ce qu'elle censure
- Situations particulières : salarié protégé (autorisation de l'inspection du travail), arrêt maladie, inaptitude, maternité
- Rupture conventionnelle et transaction : articulation et chronologie

### 2 La procédure pas à pas : entretiens, convention, rétractation

- Entretien(s) préalable(s) : nombre, information sur l'assistance possible, traçabilité
- Négociation de la convention : date de rupture, montant de l'indemnité, clauses annexes
- Formulaire CERFA de demande d'homologation : remplissage rigoureux, erreurs entraînant un refus
- Délai de rétractation de quinze jours calendaires : computation exacte, forme de la rétractation, effets
- Téléprocédure de transmission à l'administration : modalités pratiques et preuve du dépôt

### 3 Indemnité, homologation et suites de la rupture

- Calcul de l'indemnité spécifique : assiette de rémunération, plancher légal, comparaison avec l'indemnité conventionnelle de licenciement
- Régime social et fiscal de l'indemnité : exonérations, plafonds, contribution patronale
- Instruction par la DREETS : délai de quinze jours ouvrables, homologation implicite, motifs de refus et voies de recours
- Droits du salarié après la rupture : ouverture de l'allocation chômage, différés d'indemnisation
- Contentieux en douze mois : nullité pour vice du consentement, contestation de l'indemnité, prescription

DTBE SUITE

# Rupture conventionnelle individuelle : procédure, indemnité, homologation

PROGRAMME

SUITE

## 4 Cas pratiques de sécurisation

- Calcul chiffré de l'indemnité spécifique sur trois profils de salariés
- Vérification d'un formulaire CERFA truffé d'erreurs : exercice de détection
- Rétroplanning type de la procédure, de l'entretien initial à la date de rupture
- Questions-réponses sur les dossiers en cours des participants

### LES POINTS FORTS

- ✓ Format demi-journée en classe virtuelle, compatible avec un agenda de responsable RH
- ✓ Rétroplanning de procédure et simulateur de calcul de l'indemnité remis aux participants
- ✓ Animation par un avocat praticien du contentieux de la rupture du contrat de travail
- ✓ Revue des erreurs de formulaire qui déclenchent un refus d'homologation

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Exposés juridiques ciblés appuyés sur les textes et la jurisprudence récente
- ✓ Exercices de calcul d'indemnité spécifique sur cas chiffrés
- ✓ Analyse commentée d'un formulaire d'homologation
- ✓ Remise d'un rétroplanning de procédure et d'une liste de contrôle
- ✓ Questions-réponses sur les situations des participants

### ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis (15 questions) en fin de formation, évaluation à chaud, puis évaluation à froid à J+90 sur la mise en pratique.

### FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

### ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.